Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

VOLUME 88 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 10 AVRIL 1916 — NUMÉRO 223

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE

PRESIDENT ET DIRECTEUR

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered to the second class of mail matter, at the postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

L'Abeille est en vente au kiosque de journaux du "Times Square Building", à New York.

Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$7.50
Six mois	3.75
Trois mois	1.85
Un mois	.65
Une semaine	.15
Pour l'Etranger—	
Un an	$12.15
Six mois	6.10
Trois mois	3.05
Un mois	1.05

Prix de l'Abonnement

EDITION HEBDOMADAIRE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$3.00
Six mois	1.50
Trois mois	.75
Pour l'Etranger—	
Un an	$4.00
Six mois	2.00
Trois mois	1.00

Prix de l'Abonnement

EDITION DU DIMANCHE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$2.00
Six mois	1.00
Pour l'Etranger—	
Un an	$3.00
Six mois	1.50

Les abonnements sont invariablement payables d'avance.

SOCIETE HISTORIQUE DE LA LOUISIANE

Un appel aux sentiments patriotiques des citoyens.

Tout Louisianais devrait reconnaître le mérite et la valeur de la Société Historique de la Louisiane, en coopérant à l'œuvre qu'elle s'est tracée et qu'elle poursuit depuis tant d'années pour la conservation des annales, des traditions et des légendes de notre belle Louisiane si riche en faits historiques et intéressants, sous ses trois régimes successifs, de France, d'Espagne, et des Etats-Unis.

Mais, en sus du but que la société a choisi pour sa raison d'être, il lui faut un grand nombre de membres afin qu'elle puisse compter dans la communauté et étendre le rayon de son influence.

Pour cette raison, un comité s'occupe de solliciter des nouveaux membres et fait appel aux Louisianais, aux amis de la Louisiane et à toute personne qui s'intéresse à l'histoire et aux traditions du pays, de soumettre leurs noms au président du comité, le colonel Hugues J. de la Vergne, aux bureaux de l'Abeille, 520 rue Conti.

UN CLICHE RATE.

L'autre jour, dans un village très voisin des tranchées enemies, les braves organisent une petite matinée avec quelques artistes pris dans les différents régiments du voisinage. A la fin de la représentation, un sous-officier qui a un kodak demande à photographier le groupe des artistes dans leurs accoutrements pittoresques.

On les place.

— Ne bougeons plus, ça commence! dit l'opérateur.

Au moment où il a pressé le déclic, à côté d'eux, à trois mètres un obus tombe avec quelque bruit.

Notre photographe improvisé de dire alors simplement:

— C'est assommant, deux ont bougé! Le trait est trop joli pour que nous le commentions d'un seul mot.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur dans le deuxième District,

1o—Portant les numéros municipaux 1565 et 1567 rue Bienville, au coin de la rue Nord Robertson.

2o—Portant les numéros municipaux 1561 et 1563 rue Bienville, entre les rues Nord Robertson et Nord Villeré.

3o—Portant les numéros municipaux 1557 et 1559 rue Bienville, entre les rues Nord Robertson et Nord Villeré.

4o—Portant les numéros municipaux 312 et 314 rue Nord Robertson, entre les rues Bienville et Conti.

Industrial Homestead Association vs. William Dumorneile et al. Wm. H. Dumorneile.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,511 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 mai 1916, à midi, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

1o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A dans l'Ilet No. 185, borné par les rues Bienville, Conti, Robertson et Villeré, d'après un croquis fait par D. E. Seghers & Son, voyers, daté du 21 janvier 1911, annexé à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 26 janvier 1911. Selon le dit croquis, le dit lot forme le coin des rues Bienville et Robertson, et mesure vingt-neuf pieds, neuf pouces et deux lignes de face à la rue Bienville, vingt-neuf pieds, huit pouces et une ligne de largeur à l'arrière, par une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-douze pieds, cinq pouces et une ligne, y compris l'usage et la servitude d'une allée à l'arrière donnant issue sur la rue Robertson, la dite allée étant commune au dit lot A et aux autres lots adjacents.

2o—Un certain lot de terre, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'Ilet No. 185, borné par les rues Bienville, Robertson, Villeré et Conti, d'après un croquis fait par D. E. Seghers & Son, voyers, daté du 21 janvier 1911, annexé à un acte passé devant le dit notaire Dreyfous, le 26 janvier 1911. Selon le dit croquis, le dit lot est situé à une distance de vingt-neuf pieds, neuf pouces et deux lignes du coin de la rue Robertson, et mesure trente-trois pieds, deux pouces et six lignes de face à la rue Bienville, trente-trois pieds, sept pouces et une ligne de largeur à l'arrière, par une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-douze pieds, cinq pouces et une ligne, y compris l'usage et la servitude d'une allée à l'arrière, donnant accès sur la rue Robertson, la dite allée étant en commun pour le dit lot B et les lots adjacents.

3o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre C dans l'Ilet No. 185, borné par les rues Conti, Bienville, Robertson et Villeré, d'après un croquis fait par D. E. Seghers & Son, voyers, daté du 24 janvier 1911, et annexé à un acte passé devant le dit notaire Dreyfous le 26 janvier 1911. Selon le dit croquis, le dit lot mesure trente-deux pieds onze pouces de face à la rue Bienville, trente-deux pieds, sept pouces et six lignes de largeur à l'arrière, par une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-douze pieds, cinq pouces et une ligne, ensemble avec l'usage et la servitude d'une allée à l'arrière, donnant accès sur la rue Robertson, la dite allée étant en commun pour le dit lot C et les autres lots adjacents.

4o—Un certain lot de terre, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre D dans l'Ilet No. 185, borné par les rues Robertson, Villeré, Bienville et Conti, d'après un croquis fait par D. E. Seghers & Son, voyers, daté du 24 janvier 1911, annexé à un acte passé devant le dit notaire Dreyfous, le 26 janvier 1911. Selon le dit croquis, le dit lot mesure trente-deux pieds, quatre pouces et deux lignes de face à la rue Robertson, trente-deux pieds sept pouces de largeur à l'arrière, par une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-quinze pieds onze pouces, étant situé à une distance de quatre-vingt-douze pieds, cinq pouces et une ligne.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour la demanderesse.
mars 31—av 7 11 21 28—mai 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de grande valeur et améliorée, du Sixième District, portant les numéros municipaux 1611-1616 et 1618-1620 rue Sud Liberté, entre les rues Cadiz et Valence.

Mlle Florence D. Zacharie et Mlle Emma C. Zacharie vs. Moses B. Hite.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,549 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, situés et étant dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Sud Franklin (anciennement St-David), Cadiz, Sud Liberté (anciennement Green) et Valence, étant l'Ilet No. 342. Les dits lots ci-dessus présentés sont désignés par les Nos. 11 et 12; ils se touchent les uns aux autres, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Sud Liberté, sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
GORDON BOSWELL,
Avocat pour les demanderesses.
mars 10 17 21 31—avril 7 12 13

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété attrayante et de grande valeur du Sixième District, pour résidence, portant le numéro municipal 2036 avenue Palmer, au coin de la rue Fréret; 60 pieds de face à l'avenue Palmer, et à peu près 125 pieds de profondeur; dans un voisinage aristocratique.

James D. Hayward vs. Ashton H. Hayward, individuellement et comme tuteur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,211 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriété Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 102, Burtheville, bornés par l'avenue Henry Clay (maintenant avenue Palmer), Freret (anciennement Long), Howard (anciennement St-George) et Calhoun (anciennement Edwards), désignés comme lots Nos Neuf et Dix, et les dits lots s'adjoignent et mesurent comme suit: Le lot No. 9 mesure trente pieds de face à l'avenue Palmer, la même largeur à l'arrière, et a une profondeur de cent quarante-et-un pieds, six pouces et quatre lignes sur la ligne latérale le séparant du lot No. Huit, et cent quarante pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne latérale le divisant du lot No. Dix. Et le dit lot No. Dix mesure trente pieds de face à l'avenue Palmer, vingt-neuf pieds, huit pouces et deux lignes de largeur à l'arrière, et une profondeur de cent quarante pieds, neuf pouces et deux lignes sur la ligne du lot No. 9, et cent quarante pieds de profondeur et de face sur la rue Fréret, et le dit lot No. Dix forme le coin de l'avenue Palmer et de la rue Fréret. Le tout d'après un plan et un certificat d'arpentage fait par C. M. Williams, daté du 27 septembre 1904, annexé à un acte passé devant J. C. Wenck, notaire, le 21 octobre 1904.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART,
Avocats pour le demandeur.
mars 10 11 17 21 31—avril 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Premier District, portant le numéro municipal 526 rue Salcedo, entre les rues Banks et Baudin.

Mme Lillian Lyons Clarke vs. Mme Lizzie Natal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,028 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 635, borné par les rues Salcedo, Banks, Gayoso et Baudin, désigné comme lot No. 10, et mesure trente pieds neuf pouces de face à la rue Salcedo, par une profondeur de cent quarante-et-un pieds, huit pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HENRY L. SARPY,
Avocat pour la demanderesse.
mars 31—av 7 11 21 28—mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une résidence vaste, belle, attrayante et de valeur, du Sixième District, portant le numéro municipal 3911 avenue St-Charles, entre les rues Général Taylor et Constantinople, les terrains 71 pieds 7 pouces de façade, avec une profondeur courant directement à la rue Pitt, sur laquelle elle a une façade de 87 pieds 1 pouces.

Joseph Rathborne vs. Succession de Charles M. Greene.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,513 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et des droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et prescriptions (tant à acquitter qu'à acquérir) y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 383, bornée par l'avenue St-Charles et les rues Général Taylor, Pitt et Constantinople, désignée par la lettre B, sur un croquis ou certificat d'arpentage fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 21 novembre 1870, et annexé pour référence à un acte passé devant Andrew Hero, Jr., ancien notaire, le 24me jour d'avril 1880, et après lequel croquis la dite portion de terre mesure soixante-quatorze pieds sept pouces de face à l'avenue St-Charles, par une profondeur de deux cents pieds sur la ligne de côté plus proche de la rue Constantinople, et deux cents pieds huit pouces de profondeur sur la ligne de côté plus proche de la rue Général Taylor, et s'étendant directement à la rue Pitt, sur laquelle elle a une façade de quatre-vingt-sept pieds, quatre pouces et quatre lignes, et la dite portion de terre comprend deux portions de terre, une desquelles est composée des parts des lots désignés par les numéros Quatre et Sept, et une est composé de la totalité des lots désignés par les numéros Cinq et Six.

Saisie dans le procès-ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART,
Avocats pour le demandeur.
mars 10 11 17, 21 31 avril 7 12 13

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur, dans le Premier District, portant le numéro municipal 2819 rue Banks, entre les rues White et Dupré.

Natalbany Lumber Company, Ltd., vs. Jesse S. Langsdale.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,821 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec des bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 610, borné par les rues Banks, Dupré, Palmyra et White. Le dit lot commence à peu près à une distance de cent seize pieds de la rue White, et mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Banks, et a une profondeur de cent vingt-deux pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
A. A. MORENO,
Avocat pour la demanderesse.
mars 17 18 21 31—avril 7 11 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 2331 rue Barracks, entre les rues Miro et Tonti.

Succession de Louis A. Freyder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,865 — En vertu d'un writ de fieri facias, contre la succession de Louis A. Freyder, et en faveur de Joséphine Freyder, veuve de William Lusey, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à vendre aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 291, borné par les rues Barracks, Hôpital, Miro et Tonti, désigné par le numéro vingt-cinq, d'après un plan fait par L. Bringier, voyer, le 7 juin 1826, et mesure trente pieds de face à la rue Barracks, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. J. FORMENTO,
Avocat pour le demandeur.
mars 25 26 31—av 7 11 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, dans le Sixième District, portant les numéros municipaux 3315, 3317, 3319, 3321 et 3323 rue Sud Robertson, entre la rue Toledano et l'avenue Louisiane.

Mayer Goldstein vs. John Washington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,592 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui en dérivent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues S. Robertson, Toledano, Magnolia et l'avenue Louisiane désigné comme lot No Trois, d'après un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté de septembre 1912; d'après le dit croquis le dit lot No. Trois est situé à une distance de cent vingt-huit pieds de l'avenue Louisiane, et mesure cent quatre pieds de face à la rue S. Robertson, et a une profondeur de cinquante-quatre pieds six pouces sur la ligne latérale vers l'avenue Louisiane, et parallèle à la dite ligne; une profondeur sur la ligne latérale, opposée, et faisant face à la ligne projetée de Belmont Place, de dix-neuf pieds trois pouces; et une largeur sur la ligne diagonale, à l'arrière, de cent neuf pieds trois pouces; et étant la plus grande portion du lot désigné comme lot Numéro Trois, sur un plan de L. H. Pillé, voyer, déposé à l'étude de N. B. Trist, ancien notaire de cette ville.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
H. MITHOFF,
Avocat pour le demandeur.
mars 17 21 31—avr 7 11 19 20

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,301 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte de la plantation Albania, pour le mois de février 1916 en ce qui a rapport aux récoltes de 1915 et 1916 présenté par George W. Boudreau, Sam'l. Snodgrass et George O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, Jr., Avocat.
avril 4-8-13

Succession de Chas. B. Rice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 111,498 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par la Hibernia Bank & Trust Co., exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
H. W. KAYSER, Avocat.
avril 4-8-13

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Salomon Wexler vs. Maill Schvillis.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 73,330 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt Nos. 727-729 rue St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 19 avril 1916, à 11 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Six vitrines plates, une vieille caisse à bière, un lot de plateaux, une petite caisse, une caisse enregistreuse "National".

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, SAAL & MILLING,
Avocats pour le demandeur.
avril 8 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Delaney vs. Joseph Lang.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 73,622 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No. 711 rue St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 19 avril 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un ameublement de cinq pièces, un piano et tabouret, un canapé, une toilette à glace, un lavabo à glace, un poêle, une berceuse, un miroir.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
avril 8 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frank J. Savona vs. Jack Auslet.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 74,081 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 13 avril 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de meubles de ménage, etc., d'après l'inventaire à la liasse dans mon bureau.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
HOWELL CARTER,
Avocat pour le demandeur.
avril 2 7 12

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Louis Lesassier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,522 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marie Louise Lesassier, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DART, KERNAN & DART, Avocats.
avril 1 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Allen Foster Willard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,522 — Division E — Attendu que Mme Angelina Duran Canas, veuve d'Allen Foster Willard, résidante de la République de Guatémala, Amérique Centrale, où elle a son domicile, en sa capacité de tutrice naturelle dûment qualifiée de la personne et des biens de ses enfants mineurs, Ricardo Willard, Carlos Willard, Consulo Willard, Jaime Willard, Espéranza Willard, et Vida Willard, demeurant en la République de Guatémala, Amérique Centrale, s'est adressée à cette Cour pour demander l'autorisation de prendre possession des biens appartenant aux dits mineurs, biens qui se trouvent dans l'Etat de la Louisiane, et de les retirer du dit Etat de la Louisiane.

Avis est par le présent donné à qui de droit de présenter dans les trente (30) jours qui suivront la première publication de cette demande, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la demande de la dite tutrice naturelle.

Par ordre de la Cour.
W. T. BARRY, Député Greffier.
FOSTER, MILLING, SAAL & MILLING, Avocats.
mars 26—av 5 12 19 24

LE PREMIER DIRIGEABLE.

Eh bien! ce n'est ni Santos-Dumont, ni Wilbur Wright, ni Zeppelin qui ont, les premiers, pensé à la direction des ballons. Ce n'est pas davantage Jules Verne, qui pourtant... mais lorsqu'il écrivait ses romans scientifiques, le premier dirigeable avait parcouru les airs depuis plus de vingt ans.

C'est le 31 décembre 1863, à New Jersey, que fut lancé ce premier dirigeable, ayant à bord son inventeur, qui était l'Américain Salomon Andrews, — que justice lui soit ici rendue.

Et il ne s'agissait pas d'un appareil imparfait donnant un parcours insignifiant. Non, certes. Les journaux du temps nous édifient avec précision: M. Salomon Andrews montait un ballon "ayant la forme d'un cigare" et "il a fait trente tours entiers dans des cercles de deux kilomètres de circonférence environ."

On le traita de fou. Ce n'était qu'un précurseur. S'il vit encore, il doit bien rire aujourd'hui [illegible]